Extrait zoom

Goudourville

Valence

Malause

Extrait zoom échelle : 1/2500

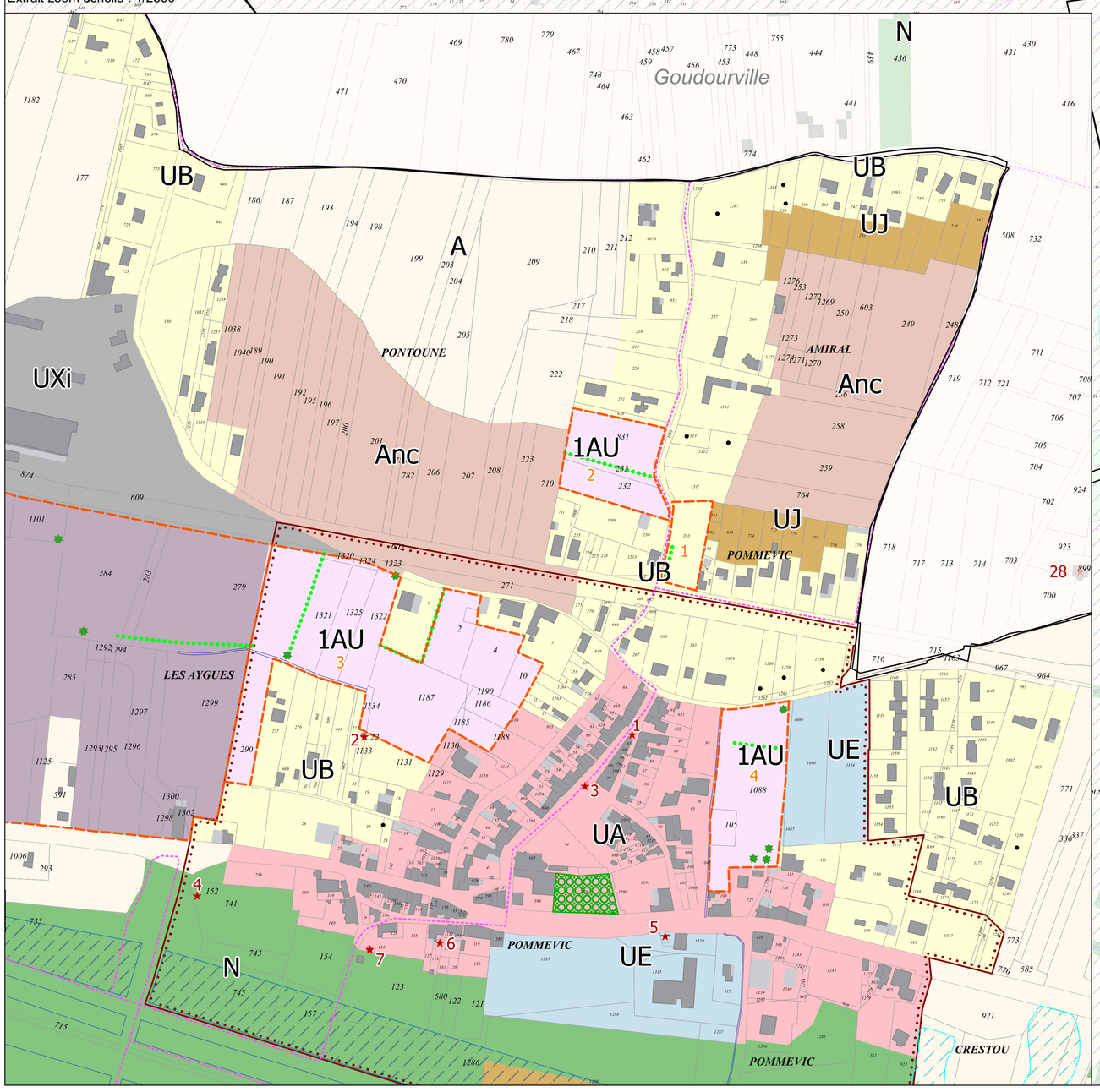

Zonage

- Zones Urbaines et à urbaniser mixtes
  - UA : Zone urbaine de centre bourg
  - UB : Zone urbaine résidentielle
  - UC : Zone urbaine résidentielle moins dense
  - UJ : Zone urbaine destinée aux jardins
  - 1AU : Zone à urbaniser liée à de l'habitat
  - 2AU : Zone à urbaniser fermée
  - Zone urbaine liée aux équipements
  - UE : Zone urbaine destinée à des équipements
- Zones urbaines et à urbaniser liées aux activités économiques
  - UEr : Zone urbaine liée à la production d'énergie renouvelable
  - UXa : Secteur économique lié à des activités artisanales dans un tissu urbain
  - UXc : Secteur économique lié à des activités à vocation commerciale
  - UXi : Secteur économique lié aux zones d'activités
  - Zone à urbaniser à vocation économique
  - 1AUXa : Secteur à urbaniser à vocation économique lié à des activités artisanales
  - 1AUXi : Secteur à urbaniser lié à des zones d'activités
  - 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation économique
- Zones Urbaines et à urbaniser liées aux activités touristiques
  - UT : Zone urbaine touristique
  - 1AUT : Zone à urbaniser liée à une activité touristique
  - 2AUT : Zone à urbaniser fermée liée à des activités touristiques
- Zone Agricole
  - A : Zone agricole
  - Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
  - Aic: Secteur agricole correspondant à un équipement d'intérêt général
  - Anc : Secteur agricole non constructible
  - AX : Zone agricole liée à des activités artisanales
  - AXa : Secteur agricole lié à des activités artisanales nécessitant une règle spécifique
- Zone Naturelle
  - N : Zone naturelle
  - Nc : Secteur de carrière
  - Ne : Secteur naturel à enjeux environnementaux
  - NL : Zone naturelle de loisirs
  - NT : Zone naturelle touristique
  - NTa : Secteur naturel touristique de Spanels
  - NTc : Secteur naturel touristique de la Garenne

Autres informations

- Espaces soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces boisés classés à préserver selon l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de pollution du sol
- Périmètre soumis à un emplacement réservé
- Patrimoine bâti présentant un intérêt paysager à préserver selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Eléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Zones Humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Arbre remarquable à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Elément du patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions de l'article L.151.38 du Code de l'Urbanisme
- Boisements linéaires à préserver selon les dispositions de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Linéaire commercial protégé selon les dispositions de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Localisation de bâti en attente d'une actualisation cadastrale

Espace soumis à une servitude d'utilité publique

- Proposition de modification du périmètre délimité des abords
- Espace soumis au risque d'inondation

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

N°	Lieu-Dit	Référence cadastrale
1	MARJOL	WA0024
2	SOUBSOLS	WA0025
3	BORDE GRANDE	0B0256
4	BORDE GRANDE	0B0256
5	BORDES	0B0405
6	BORDES	0B0271
7	BORDES	0B0392

Liste des éléments du patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme

N°	Lieu-Dit	référence cadastrale
01	POMMEVIC	Domaine public
02	POMMEVIC	0A0022
03	POMMEVIC	Place Saint Denis
04	POMMEVIC	0A0152
05	POMMEVIC	0A0599
06	POMMEVIC	Domaine Public
07	POMMEVIC	0A0124
08	NAGADIS	0A0364
09	PESQUIES	0A0510
10	SOUBSOLS	WA0025
11	BORDES	0B0390
12	GARONNETTE	0B0692

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES

Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex

Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE

Tél 05 61 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Communauté de Communes des deux Rives

Département du Tarn-et-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne

Commune de Pommevic

Dossier n°160128

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Géomètre-Expert
Modélisation 3D & BIM
Prestations par drone
Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
A.M.O. patrimoniale

4.A Réglement Graphique

CF : Plan d'ensemble Trame Verte et Bleue pour les prescriptions liées aux continuités écologiques

Planche d'ensemble

Echelle : 1/5000

«Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2019»

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 20088200009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41508710043

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT